

**Fonds américain de revenu
mensuel TD – \$ CA**

534069
(08/25)

**Fonds Mutuels TD
Rapport financier intermédiaire**

Période close le 30 juin 2025



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire des Fiducies de fonds commun de placement TD, des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD et des Portefeuilles FNB gérés TD (collectivement, les « Fonds » et, individuellement, le « Fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de GPTD. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board*, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens des Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver le rapport financier intermédiaire, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire des Fonds.



Bruce Cooper
Administrateur et
chef de la direction
Le 14 août 2025



Maisie Ho
Administratrice et
chef des finances
Le 14 août 2025

Avis aux porteurs de parts

L'auditeur des Fonds n'a pas examiné les Fiducies de fonds commun de placement TD dans le présent rapport financier

GPTD, en sa qualité de gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant qui a pour mandat d'auditer les états financiers annuels des Fonds. Lorsque l'auditeur n'a pas examiné le rapport financier intermédiaire des Fonds, la législation sur les valeurs mobilières applicable exige qu'il en soit fait mention dans un avis accompagnant le rapport financier.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 (non audité)

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actif courant		
Placements	2 871 696 \$	2 663 419 \$
Trésorerie	43 169	82 770
Intérêts et dividendes à recevoir	1 635	1 670
Revenus à recevoir de fonds sous-jacents	71	47
Souscriptions à recevoir	2 841	5 232
Montants à recevoir pour les ventes de placement	706	577
	2 920 118	2 753 715
Passif		
Passif courant		
Passifs dérivés (note 3)	0	0
Charges à payer	83	93
Rachats à payer	3 571	1 459
Distributions à payer	906	0
Montants à payer pour les achats de placements	2 094	851
	6 654	2 403
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 913 464 \$	2 751 312 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série (note 5)		
Série Investisseurs	773 485 \$	832 562 \$
Série Plus	12 400 \$	13 717 \$
Série Conseillers	277 928 \$	275 427 \$
Série F	1 660 911 \$	1 445 281 \$
Série H8	31 701 \$	34 619 \$
Série FT5	27 840 \$	25 130 \$
Série FT8	62 626 \$	59 220 \$
Série T8	14 017 \$	14 153 \$
Série D	52 556 \$	51 203 \$
	2 913 464 \$	2 751 312 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	24,61 \$	24,50 \$
Série Plus	23,46 \$	23,36 \$
Série Conseillers	24,64 \$	24,53 \$
Série F	25,28 \$	25,17 \$
Série H8	17,61 \$	18,25 \$
Série FT5	19,02 \$	19,29 \$
Série FT8	20,44 \$	21,05 \$
Série T8	17,47 \$	18,10 \$
Série D	18,50 \$	18,42 \$

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
Revenus		
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Revenu de dividendes	9 064 \$	6 515 \$
Intérêts aux fins de distributions	4 544	4 253
Distributions de fonds sous-jacents	26 983	14 653
Gain (perte) net réalisé	79 943	70 731
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(78 724)	172 365
Gain (perte) net sur placements et dérivés	41 810	268 517
Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets	(1 222)	578
Revenus de prêts de titres	5	14
Total des revenus (pertes)	40 593	269 109
Charges (note 6)		
Frais de gestion	17 887	12 772
Frais d'administration	526	423
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Frais d'intérêts	0	0
Coûts de transaction	242	188
Total des charges avant les renonciations	18 656	13 384
Moins les charges visées par une renonciation	(3)	(4)
Total des charges nettes	18 653	13 380
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant impôts	21 940	255 729
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	(1 398)	(600)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 542 \$	255 129 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par série		
Série Investisseurs	1 439 \$	87 536 \$
Série Plus	66 \$	1 780 \$
Série Conseillers	1 166 \$	27 902 \$
Série F	16 562 \$	119 602 \$
Série H8	(68) \$	3 929 \$
Série FT5	277 \$	1 901 \$
Série FT8	677 \$	5 714 \$
Série T8	47 \$	1 862 \$
Série D	376 \$	4 903 \$
	20 542 \$	255 129 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part de série		
Série Investisseurs	0,04 \$	2,94 \$
Série Plus	0,12 \$	2,87 \$
Série Conseillers	0,10 \$	2,94 \$
Série F	0,26 \$	3,09 \$
Série H8	(0,04) \$	2,32 \$
Série FT5	0,20 \$	2,38 \$
Série FT8	0,23 \$	2,72 \$
Série T8	0,06 \$	2,31 \$
Série D	0,13 \$	2,29 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	Série Investisseurs		Série Plus		Série Conseillers	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	832 562 \$	566 949 \$	13 717 \$	12 894 \$	275 427 \$	181 955 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 439	87 536	66	1 780	1 166	27 902
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(653)	(3 702)	(22)	(82)	(239)	(1 194)
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	115 970	173 840	0	0	31 098	43 054
Réinvestissement des distributions	642	3 638	19	72	225	1 114
Rachat de parts rachetables	(176 475)	(97 605)	(1 380)	(1 843)	(29 749)	(19 769)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	(59 863)	79 873	(1 361)	(1 771)	1 574	24 399
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(59 077)	163 707	(1 317)	(73)	2 501	51 107
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	773 485 \$	730 656 \$	12 400 \$	12 821 \$	277 928 \$	233 062 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation						
à l'ouverture de la période	33 982	27 900	587	662	11 229	8 955
Parts rachetables émises	4 728	7 900	0	0	1 269	1 953
Parts rachetables émises au réinvestissement	26	164	1	4	9	50
Parts rachetables rachetées	(7 306)	(4 427)	(60)	(88)	(1 227)	(897)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	31 430	31 537	528	578	11 280	10 061
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	33 174	29 802	557	621	11 396	9 486

	Série F		Série H8	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 445 281 \$	688 627 \$	34 619 \$	27 076 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 562	119 602	(68)	3 929
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(11 095)	(9 901)	(1 379)	(1 082)
Transactions sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	338 690	311 011	3 839	5 020
Réinvestissement des distributions	8 360	7 272	981	793
Rachat de parts rachetables	(136 887)	(62 576)	(6 291)	(4 948)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	210 163	255 707	(1 471)	865
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	215 630	365 408	(2 918)	3 712
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 660 911 \$	1 054 035 \$	31 701 \$	30 788 \$
Transactions sur parts rachetables				
Parts rachetables en circulation				
à l'ouverture de la période	57 419	33 289	1 897	1 689
Parts rachetables émises	13 494	13 844	213	294
Parts rachetables émises au réinvestissement	334	322	55	46
Parts rachetables rachetées	(5 552)	(2 785)	(365)	(290)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	65 695	44 670	1 800	1 739
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	63 542	38 681	1 901	1 691

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	Série FT5		Série FT8		Série T8	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	25 130 \$	10 838 \$	59 220 \$	34 515 \$	14 153 \$	13 818 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	277	1 901	677	5 714	47	1 862
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(689)	(336)	(2 494)	(1 543)	(585)	(512)
Transactions sur parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	5 614	8 987	8 170	11 057	1 156	900
Réinvestissement des distributions	115	43	1 279	884	187	147
Rachat de parts rachetables	(2 607)	(1 804)	(4 226)	(4 187)	(941)	(2 612)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	3 122	7 226	5 223	7 754	402	(1 565)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 710	8 791	3 406	11 925	(136)	(215)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	27 840 \$	19 629 \$	62 626 \$	46 440 \$	14 017 \$	13 603 \$
Transactions sur parts rachetables						
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	1 303	670	2 813	1 899	782	865
Parts rachetables émises	294	508	398	567	63	52
Parts rachetables émises au réinvestissement	6	3	62	45	11	9
Parts rachetables rachetées	(139)	(104)	(209)	(212)	(54)	(155)
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	1 464	1 077	3 064	2 299	802	771
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	1 414	799	2 949	2 102	808	807

	Série D		TOTAL	
	2025	2024	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	51 203 \$	30 170 \$	2 751 312 \$	1 566 842 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	376	4 903	20 542	255 129
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(364)	(396)	(17 520)	(18 748)
Transactions sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	10 195	7 767	514 732	561 636
Réinvestissement des distributions	343	376	12 151	14 339
Rachat de parts rachetables	(9 197)	(3 369)	(367 753)	(198 713)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	1 341	4 774	159 130	377 262
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 353	9 281	162 152	613 643
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	52 556 \$	39 451 \$	2 913 464 \$	2 180 485 \$
Transactions sur parts rachetables				
Parts rachetables en circulation à l'ouverture de la période	2 780	1 987		
Parts rachetables émises	554	473		
Parts rachetables émises au réinvestissement	19	23		
Parts rachetables rachetées	(513)	(205)		
Parts rachetables en circulation à la clôture de la période	2 840	2 278		
Nombre moyen pondéré de parts en circulation	2 880	2 136		

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (non audité)

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 542 \$	255 129 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte latent de change sur trésorerie	636	(406)
(Gain) perte net réalisé	(79 943)	(70 731)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	78 724	(172 365)
Achats de placements et de dérivés	(786 036)	(660 425)
Distributions en nature de fonds sous-jacents	(26 958)	(14 653)
Produit de la vente, du remboursement et de l'échéance de placements et de dérivés	607 050	339 955
(Augmentation) diminution des intérêts et dividendes à recevoir	35	716
(Augmentation) diminution des revenus à recevoir de fonds sous-jacents	(24)	(43)
Augmentation (diminution) des charges à payer	(10)	54
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(185 984)	(322 769)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(4 463)	(3 613)
Produit de l'émission de parts rachetables	405 630	484 413
Montants versés au rachat de parts rachetables	(254 148)	(127 248)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	147 019	353 552
Gain (perte) latent de change sur trésorerie	(636)	406
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(38 965)	30 783
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture de la période	82 770	45 281
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture de la période	43 169 \$	76 470 \$
Intérêts aux fins de distributions reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	4 549 \$	4 326 \$
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	7 696 \$	6 558 \$

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/
la valeur nominale) au 30 juin 2025 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Services de communication – 5,9 %			
154 087	Alphabet Inc., catégorie A	39 972 \$	36 978 \$
98 115	Meta Platforms Inc., catégorie A	69 494	98 615
114 570	T-Mobile US Inc.	28 662	37 172
		138 128	172 765
Consommation discrétionnaire – 4,6 %			
5 538	Booking Holdings Inc.	38 832	43 659
42 091	Hilton Worldwide Holdings Inc.	10 554	15 266
63 241	McDonald's Corporation	22 486	25 161
31 071	The Home Depot Inc.	13 048	15 513
204 757	The TJX Companies Inc.	27 732	34 432
		112 652	134 031
Biens de consommation de base – 2,4 %			
191 952	Colgate-Palmolive Company	26 459	23 761
30 282	Costco Wholesale Corporation	20 382	40 822
25 067	The Procter & Gamble Company	6 120	5 438
		52 961	70 021
Énergie – 2,5 %			
106 268	Cheniere Energy Inc.	26 369	35 240
249 083	Exxon Mobil Corporation	39 489	36 564
		65 858	71 804
Services financiers – 10,2 %			
87 545	American Express Company	24 207	38 027
76 887	Ares Management Corporation, catégorie A	18 696	18 134
71 452	Evercore Inc., catégorie A	20 804	26 273
178 401	JPMorgan Chase & Company	36 104	70 430
46 777	Moody's Corporation	30 679	31 950
80 876	The Progressive Corporation	21 646	29 390
129 658	Tradeweb Markets Inc., catégorie A	25 700	25 849
118 451	Visa Inc., catégorie A	40 951	57 270
		218 787	297 323
Santé – 6,0 %			
180 839	Abbott Laboratories	33 597	33 493
142 018	AbbVie Inc.	36 634	35 898
37 330	Eli Lilly & Company	30 495	39 627
37 879	McKesson Corporation	27 877	37 798
52 757	Stryker Corporation	25 581	28 423
		154 184	175 239
Industrie – 9,6 %			
56 471	Curtiss-Wright Corporation	24 715	37 569
42 465	Deere & Company	29 475	29 404
76 524	GE Vernova Inc.	35 192	55 141
150 335	Howmet Aerospace Inc.	15 877	38 104
97 752	Republic Services Inc., catégorie A	25 107	32 827
66 147	Trane Technologies PLC	25 062	39 400
22 155	United Rentals Inc.	23 285	22 730
55 920	Verisk Analytics Inc., catégorie A	20 643	23 721
		199 356	278 896

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
Technologies de l'information – 16,7 %			
286 474	Apple Inc.	65 766 \$	80 038 \$
177 766	Broadcom Inc.	39 317	66 727
208 201	Microsoft Corporation	63 878	141 025
41 629	Motorola Solutions Inc.	17 413	23 835
642 947	NVIDIA Corporation	56 245	138 326
87 757	SAP SE, CAAÉ	27 790	36 341
		270 409	486 292
Matériaux – 0,4 %			
106 144	CRH PLC	11 911	13 269
Services publics – 1,2 %			
299 511	Entergy Corporation	36 015	33 901
Obligations de sociétés – 3,5 %			
1011778 B.C. Unlimited Liability Company/New Red Finance Inc. (USD)			
40 000	remb. ant., 6,125 %, 15 juin 2029	55	56
860 000	remb. ant., perpétuelle, 4,00 %, 15 oct. 2030	1 004	1 092
AAdvantage Loyalty IP Limited (USD)			
86 553	emprunt à terme, 20 avr. 2028	120	117
50 000	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 28 mai 2032	69	69
Acadia Healthcare Company Inc. (USD)			
80 000	remb. ant., 5,500 %, 1 ^{er} juill. 2028	111	108
320 000	remb. ant., 7,375 %, 15 mars 2033	460	450
AdaptHealth LLC (USD)			
780 000	remb. ant., 4,625 %, 1 ^{er} août 2029	956	1 001
620 000	remb. ant., 5,125 %, 1 ^{er} mars 2030	765	803
Adient Global Holdings Limited (USD)			
1 000 000	remb. ant., 8,250 %, 15 avr. 2031	1 370	1 432
340 000	remb. ant., 7,500 %, 15 févr. 2033	480	474
Adient US LLC (USD)			
234 382	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 29 janv. 2031	291	320
Air Canada (USD)			
138 600	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 14 mars 2031	187	190
Alcoa Nederland Holding BV (USD)			
120 000	remb. ant., 6,125 %, 15 mai 2028	169	164
70 000	remb. ant., 7,125 %, 15 mars 2031	94	100
AltaGas Limited (USD)			
790 000	taux var., remb. ant., 7,200 %, 15 oct. 2054	1 114	1 079
Alumina Pty Limited (USD)			
30 000	remb. ant., 6,125 %, 15 mars 2030	44	41
Amer Sports Company (USD)			
470 000	remb. ant., 6,750 %, 16 févr. 2031	649	667
American Airlines Inc. (USD)			
270 000	remb. ant., 8,500 %, 15 mai 2029	383	386
American Airlines Inc./ AAdvantage Loyalty IP Limited (USD)			
136 667	5,500 %, 20 avr. 2026	176	186
150 000	5,750 %, 20 avr. 2029	202	205

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
830 000	American Builders & Contractors Supply Company Inc. (USD) remb. ant., 4,000 %, 15 janv. 2028	1 109 \$	1 107 \$	370 000	Charter Communications Operating LLC/ Charter Communications Operating Capital Corporation (USD) remb. ant., 6,384 %, 23 oct. 2035	515 \$	529 \$
300 000	Archrock Partners Limited Partnership/ Archrock Partners Finance Corporation (USD) remb. ant., 6,250 %, 1 ^{er} avr. 2028	432	410	70 000	CHS/Community Health Systems Inc. (USD) remb. ant., 5,625 %, 15 mars 2027	93	94
620 000	remb. ant., 6,625 %, 1 ^{er} sept. 2032	883	861	390 000	remb. ant., 5,250 %, 15 mai 2030	479	472
197 510	Arsenal AIC Parent LLC (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 19 août 2030	267	269	200 000	CI Financial Corporation (USD) remb. ant., 7,500 %, 30 mai 2029	304	287
230 000	remb. ant., 8,000 %, 1 ^{er} oct. 2030	327	335	760 000	Cinemark USA Inc. (USD) remb. ant., 5,250 %, 15 juill. 2028	987	1 030
370 000	Baytex Energy Corporation (USD) remb. ant., 8,500 %, 30 avr. 2030	494	506	498 280	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 31 mai 2030	681	680
70 000	Bell Canada (USD) taux var., remb. ant., 6,875 %, 15 sept. 2055	99	98	70 000	remb. ant., 7,000 %, 1 ^{er} août 2032	95	99
660 000	taux var., remb. ant., 7,000 %, 15 sept. 2055	938	914	119 351	Clarios Global Limited Partnership (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 6 mai 2030	161	162
84 000	Bombardier Inc. (USD) remb. ant., 7,875 %, 15 avr. 2027	107	115	60 000	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 14 janv. 2032	86	82
420 000	remb. ant., 8,750 %, 15 nov. 2030	585	620	427 000	Clear Channel Outdoor Holdings Inc. (USD) remb. ant., 5,125 %, 15 août 2027	519	575
300 000	remb. ant., 7,000 %, 1 ^{er} juin 2032	426	426	740 000	remb. ant., 9,000 %, 15 sept. 2028	1 024	1 061
130 000	British Telecommunications PLC (USD) taux var., remb. ant., 4,250 %, 23 nov. 2081	166	174	180 000	remb. ant., 7,875 %, 1 ^{er} avr. 2030	247	253
470 000	Builders FirstSource Inc. (USD) remb. ant., 6,375 %, 1 ^{er} mars 2034	640	653	400 000	Clearway Energy Operating LLC (USD) remb. ant., 4,750 %, 15 mars 2028	495	538
665 000	Caesars Entertainment Inc. (USD) remb. ant., 7,000 %, 15 févr. 2030	902	938	790 000	Cleveland-Cliffs Inc. (USD) remb. ant., 6,750 %, 15 avr. 2030	1 037	1 042
49 500	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 24 janv. 2031	67	67	120 000	remb. ant., 7,500 %, 15 sept. 2031	175	158
10 000	remb. ant., 6,500 %, 15 févr. 2032	14	14	350 000	remb. ant., 7,000 %, 15 mars 2032	475	450
268 650	Calpine Corporation (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 31 janv. 2031	361	366	130 000	remb. ant., 7,375 %, 1 ^{er} mai 2033	177	166
150 000	Carnival Corporation (USD) remb. ant., 5,750 %, 1 ^{er} mars 2027	185	206	230 000	Cloud Software Group Inc. (USD) remb. ant., 6,500 %, 31 mars 2029	299	316
98 039	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 9 août 2027	136	134	350 000	remb. ant., 9,000 %, 30 sept. 2029	476	494
410 000	remb. ant., 6,000 %, 1 ^{er} mai 2029	521	564	149 250	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 24 mars 2031	204	204
20 000	remb. ant., 7,000 %, 15 août 2029	27	29	480 000	remb. ant., 8,250 %, 30 juin 2032	672	696
20 000	remb. ant., 6,125 %, 15 févr. 2033	29	28	440 000	Concentra Health Services Inc. (USD) remb. ant., série 20A, 6,875 %, 15 juill. 2032	615	621
630 000	Cascades Inc./Cascades USA Inc. (USD) remb. ant., 5,375 %, 15 janv. 2028	826	851	970 000	Connect Finco SARL/ Connect U.S. Finco LLC (USD) remb. ant., 9,000 %, 15 sept. 2029	1 304	1 329
170 000	remb. ant., 6,750 %, 15 juill. 2030	235	233	160 000	CSC Holdings LLC (USD) remb. ant., 5,500 %, 15 avr. 2027	204	208
890 000	CCO Holdings LLC/ CCO Holdings Capital Corporation (USD) remb. ant., 5,125 %, 1 ^{er} mai 2027	1 223	1 209	138 582	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 18 janv. 2028	183	186
367 000	remb. ant., 4,750 %, 1 ^{er} mars 2030	479	484	510 000	remb. ant., 5,375 %, 1 ^{er} févr. 2028	669	636
52 000	remb. ant., 4,500 %, 15 août 2030	66	68	100 000	remb. ant., 4,125 %, 1 ^{er} déc. 2030	95	96
190 000	Century Communities Inc. (USD) remb. ant., 6,750 %, 1 ^{er} juin 2027	245	259	170 000	Dana Inc. (USD) remb. ant., 4,250 %, 1 ^{er} sept. 2030	196	228
290 000	remb. ant., 3,875 %, 15 août 2029	359	366	350 000	Emera Inc. (USD) taux var., remb. ant., série 16-A, 6,750 %, 15 juin 2076	478	481
140 000	Champion Iron Canada Inc. (USD) remb. ant., 7,875 %, 15 juill. 2032	191	193	620 000	Energy Transfer Limited Partnership (USD) taux var., remb. ant., perpétuelle, série H, 6,500 %, 31 déc. 2049	762	852
				625 000	taux var., remb. ant., perpétuelle, série G, 7,125 %, 15 mai 2170	803	869

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
360 000	EUSHI Finance Inc. (USD) taux var., remb. ant., 7,625 %, 15 déc. 2054	495 \$	509 \$	130 000	Navient Corporation (USD) remb. ant., 5,000 %, 15 mars 2027	162 \$	176 \$
230 000	Excelerate Energy Limited Partnership (USD) remb. ant., 8,000 %, 15 mai 2030	330	331	900 000	remb. ant., 5,500 %, 15 mars 2029	1 015	1 201
870 000	First Quantum Minerals Limited (USD) remb. ant., 8,625 %, 1 ^{er} juin 2031	1 223	1 230	60 000	remb. ant., 9,375 %, 25 juill. 2030	80	90
190 000	remb. ant., 8,000 %, 1 ^{er} mars 2033	263	266	60 000	remb. ant., 7,875 %, 15 juin 2032	84	85
540 000	FMG Resources (August 2006) Pty Limited (USD) remb. ant., 5,875 %, 15 avr. 2030	695	745	380 000	Newell Brands Inc. (USD) remb. ant., 8,500 %, 1 ^{er} juin 2028	534	545
130 000	remb. ant., 4,375 %, 1 ^{er} avr. 2031	158	165	190 000	remb. ant., 6,375 %, 15 mai 2030	261	252
147 000	Frontier Communications Holdings LLC (USD) remb. ant., 5,875 %, 15 oct. 2027	191	200	80 000	Nexstar Media Group Inc. (USD) remb. ant., 4,750 %, 1 ^{er} nov. 2028	105	106
550 000	remb. ant., 6,750 %, 1 ^{er} mai 2029	693	759	340 000	Nexstar Media Inc. (USD) remb. ant., 5,625 %, 15 juill. 2027	432	462
490 000	remb. ant., 8,625 %, 15 mars 2031	697	710	420 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc. (USD) taux var., remb. ant., 6,500 %, 15 août 2055	605	586
645 000	GFL Environmental Inc. (USD) remb. ant., 6,750 %, 15 janv. 2031	893	920	250 000	taux var., remb. ant., 3,800 %, 15 mars 2082	303	327
70 000	Hanesbrands Inc. (USD) remb. ant., 9,000 %, 15 févr. 2031	99	101	600 000	NOVA Chemicals Corporation (USD) remb. ant., 5,250 %, 1 ^{er} juin 2027	793	814
148 613	emprunt à terme, 20 févr. 2032	204	203	110 000	remb. ant., 8,500 %, 15 nov. 2028	156	158
470 000	HealthEquity Inc. (USD) remb. ant., 4,500 %, 1 ^{er} oct. 2029	630	623	748 000	NRG Energy Inc. (USD) remb. ant., 3,375 %, 15 févr. 2029	905	961
320 000	Hudbay Minerals Inc. (USD) remb. ant., 4,500 %, 1 ^{er} avr. 2026	435	433	870 000	remb. ant., 3,875 %, 15 févr. 2032	1 019	1 089
970 000	remb. ant., 6,125 %, 1 ^{er} avr. 2029	1 250	1 342	60 000	remb. ant., 6,000 %, 1 ^{er} févr. 2033	82	83
427 693	Iridium Satellite LLC (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 20 sept. 2030	547	584	50 000	remb. ant., 6,250 %, 1 ^{er} nov. 2034	69	70
480 000	Ivanhoe Mines Limited (USD) remb. ant., 7,875 %, 23 janv. 2030	669	653	880 000	OneMain Finance Corporation (USD) remb. ant., 4,000 %, 15 sept. 2030	1 068	1 106
203 387	JC Penney Corporation Inc. (en défaut) (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 23 juin 2023	255	1	60 000	remb. ant., 7,125 %, 15 nov. 2031	82	85
260 000	K. Hovnanian Enterprises Inc. (USD) remb. ant., 11,750 %, 30 sept. 2029	403	385	148 125	Ontario Gaming GTA Limited Partnership (USD) emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 20 juill. 2030	201	200
230 000	Lamar Media Corporation (USD) remb. ant., 3,625 %, 15 janv. 2031	286	290	150 000	remb. ant., 8,000 %, 1 ^{er} août 2030	207	205
270 000	Lamb Weston Holdings Inc. (USD) remb. ant., 4,375 %, 31 janv. 2032	337	346	450 000	Open Text Corporation (USD) remb. ant., 3,875 %, 1 ^{er} déc. 2029	566	578
290 000	Level 3 Financing Inc. (USD) remb. ant., 10,500 %, 15 mai 2030	421	434	540 000	Open Text Holdings Inc. (USD) remb. ant., 4,125 %, 1 ^{er} déc. 2031	644	678
560 000	remb. ant., 6,875 %, 30 juin 2033	771	776	400 000	Organon & Company/Organon Foreign Debt Co-Issuer BV (USD) remb. ant., placement privé, 5,125 %, 30 avr. 2031	483	475
1 087 000	Match Group Holdings II LLC (USD) remb. ant., 5,000 %, 15 déc. 2027	1 467	1 472	580 000	Outfront Media Capital LLC/ Outfront Media Capital Corporation (USD) remb. ant., 4,625 %, 15 mars 2030	751	755
272 000	Mattamy Group Corporation (USD) remb. ant., 5,250 %, 15 déc. 2027	360	369	140 000	Owens-Brockway Glass Container Inc. (USD) remb. ant., 6,625 %, 13 mai 2027	188	191
470 000	MEG Energy Corporation (USD) remb. ant., 5,875 %, 1 ^{er} févr. 2029	657	639	820 000	remb. ant., 7,250 %, 15 mai 2031	1 132	1 146
200 000	MGM China Holdings Limited (USD) remb. ant., 7,125 %, 26 juin 2031	281	283	220 000	PacifiCorp (USD) taux var., remb. ant., 7,375 %, 15 sept. 2055	314	311
660 000	Mineral Resources Limited (USD) remb. ant., 8,125 %, 1 ^{er} mai 2027	923	899	396 000	Papa John's International Inc. (USD) remb. ant., 3,875 %, 15 sept. 2029	481	526
				940 000	Paramount Global (USD) taux var., remb. ant., 6,375 %, 30 mars 2062	1 152	1 257

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur	Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
570 000	Parkland Corporation (USD) remb. ant., 4,500 %, 1 ^{er} oct. 2029	670 \$	747 \$	150 000	Sitios Latinoamerica SAB de CV (USD) remb. ant., 5,375 %, 4 avr. 2032	180 \$	202 \$
700 000	remb. ant., 4,625 %, 1 ^{er} mai 2030	862	915		Six Flags Entertainment Corporation (USD)		
70 000	remb. ant., 6,625 %, 15 août 2032	96	97	705 000	remb. ant., 7,250 %, 15 mai 2031	987	988
	Performance Food Group Inc. (USD)				Snap Inc. (USD)		
200 000	remb. ant., 5,500 %, 15 oct. 2027	275	272	360 000	remb. ant., 6,875 %, 1 ^{er} mars 2033	519	503
405 000	remb. ant., 4,250 %, 1 ^{er} août 2029	508	532		South Bow Canadian Infrastructure Holdings Limited (USD)		
60 000	remb. ant., 6,125 %, 15 sept. 2032	81	84	350 000	taux var., remb. ant., 7,500 %, 1 ^{er} mars 2055	496	492
	Perrigo Finance Unlimited Company (USD)				Staples Inc. (USD)		
440 000	remb. ant., 4,900 %, 15 juin 2030	529	590	79 400	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 23 août 2029	105	100
120 000	remb. ant., 6,125 %, 30 sept. 2032	164	165		Star Parent Inc. (USD)		
	Perrigo Investments LLC (USD)			160 000	remb. ant., 9,000 %, 1 ^{er} oct. 2030	229	229
98 952	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 20 avr. 2029	134	135		Strathcona Resources Limited (USD)		
	Post Holdings Inc. (USD)			505 000	remb. ant., 6,875 %, 1 ^{er} août 2026	676	691
130 000	remb. ant., 5,500 %, 15 déc. 2029	170	176		Syneos Health Inc. (USD)		
100 000	remb. ant., 4,625 %, 15 avr. 2030	127	131	347 200	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 19 sept. 2030	473	469
120 000	remb. ant., 6,250 %, 15 févr. 2032	162	168		Talen Energy Supply LLC (USD)		
310 000	remb. ant., 6,375 %, 1 ^{er} mars 2033	426	427	176 818	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 17 mai 2030	238	242
100 000	remb. ant., 6,250 %, 15 oct. 2034	135	137	720 000	remb. ant., 8,625 %, 1 ^{er} juin 2030	1 017	1 051
	Precision Drilling Corporation (USD)				Tempur Sealy International Inc. (USD)		
510 000	remb. ant., 6,875 %, 15 janv. 2029	650	686	890 000	remb. ant., 4,000 %, 15 avr. 2029	1 072	1 160
	Prime Security Services Borrower LLC (USD)			420 000	remb. ant., 3,875 %, 15 oct. 2031	462	521
129 027	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 15 oct. 2030	174	176		Tenet Healthcare Corporation (USD)		
	Prime Security Services Borrower LLC/ Prime Finance Inc. (USD)			740 000	remb. ant., 6,125 %, 15 juin 2030	965	1 026
260 000	remb. ant., 6,250 %, 15 janv. 2028	331	355	60 000	remb. ant., 6,750 %, 15 mai 2031	82	85
	Quikrete Holdings Inc. (USD)				The ADT Security Corporation (USD)		
120 000	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 10 févr. 2032	174	163	340 000	remb. ant., 4,125 %, 1 ^{er} août 2029	399	448
170 000	remb. ant., 6,750 %, 1 ^{er} mars 2033	246	239		The Goodyear Tire & Rubber Company (USD)		
	Rakuten Group Inc. (USD)			300 000	remb. ant., 5,000 %, 31 mai 2026	411	410
690 000	9,750 %, 15 avr. 2029	1 016	1 033	610 000	remb. ant., 5,000 %, 15 juill. 2029	781	812
	Raven Acquisition Holdings LLC (USD)				TransDigm Inc. (USD)		
335 000	remb. ant., 6,875 %, 15 nov. 2031	466	457	198 325	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 28 févr. 2031	269	271
	Rogers Communications Inc. (USD)			280 000	remb. ant., 7,125 %, 1 ^{er} déc. 2031	390	400
600 000	remb. ant., 4,550 %, 15 mars 2052	699	667	220 000	remb. ant., 6,625 %, 1 ^{er} mars 2032	298	311
390 000	taux var., remb. ant., 7,125 %, 15 avr. 2055	534	539		United Airlines Inc. (USD)		
	Royal Caribbean Cruises Limited (USD)			860 000	remb. ant., 4,625 %, 15 avr. 2029	1 097	1 138
60 000	remb. ant., 5,625 %, 30 sept. 2031	81	82	83 289	emprunt à terme, 15 févr. 2031	114	114
20 000	remb. ant., 6,250 %, 15 mars 2032	27	28		United Rentals (North America) Inc. (USD)		
80 000	remb. ant., 6,000 %, 1 ^{er} févr. 2033	111	111	160 000	remb. ant., 3,875 %, 15 févr. 2031	205	205
	SBA Communications Corporation (USD)				Uniti Group Limited Partnership/Uniti Group Finance Inc./CSL Capital LLC (USD)		
619 000	remb. ant., 3,125 %, 1 ^{er} févr. 2029	692	797	310 000	remb. ant., 6,500 %, 15 févr. 2029	394	408
	Seagate HDD Cayman (USD)				Venture Global LNG Inc. (USD)		
20 000	remb. ant., 8,250 %, 15 déc. 2029	27	29	860 000	remb. ant., 8,375 %, 1 ^{er} juin 2031	1 202	1 217
	Select Medical Corporation (USD)				Vermilion Energy Inc. (USD)		
199 500	emprunt à terme assorti d'un privilège de premier rang, 19 nov. 2031	283	273	540 000	remb. ant., 6,875 %, 1 ^{er} mai 2030	718	708
210 000	remb. ant., 6,250 %, 1 ^{er} déc. 2032	296	288		VICI Properties Limited Partnership/ VICI Note Company Inc. (USD)		
	Sirius XM Radio Inc. (USD)			110 000	remb. ant., 4,125 %, 15 août 2030	145	144
580 000	remb. ant., 5,500 %, 1 ^{er} juill. 2029	747	786				
580 000	remb. ant., 4,125 %, 1 ^{er} juill. 2030	738	728				

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
840 000	Vodafone Group PLC (USD) taux var., remb. ant., 4,125 %, 4 juin 2081	941 \$	1 045 \$
70 000	Wayfair LLC (USD) remb. ant., 7,250 %, 31 oct. 2029	97	96
327 525	Wec US Holdings Limited (USD) emprunt à terme, série 22-1, 20 janv. 2031	440	447
595 000	WESCO Distribution Inc. (USD) remb. ant., 7,250 %, 15 juin 2028	799	821
515 544	WestJet Loyalty Limited Partnership (USD) emprunt à terme, 14 févr. 2031	703	702
510 000	Windstream Services LLC/Windstream Escrow Finance Corporation (USD) remb. ant., 8,250 %, 1 ^{er} oct. 2031	736	728
210 000	WMG Acquisition Corporation (USD) remb. ant., 3,750 %, 1 ^{er} déc. 2029	241	268
315 000	Wrangler Holdco Corporation (USD) remb. ant., 6,625 %, 1 ^{er} avr. 2032	439	446
230 000	Wynn Macau Limited (USD) remb. ant., 5,500 %, 15 janv. 2026	296	314
370 000	remb. ant., 5,500 %, 1 ^{er} oct. 2027	466	503
450 000	Wynn Resorts Finance LLC/Wynn Resorts Capital Corporation (USD) remb. ant., 7,125 %, 15 févr. 2031	634	654
190 000	remb. ant., 6,250 %, 15 mars 2033	259	261
830 000	XPLR Infrastructure Limited Partnership (USD) conv., 2,500 %, 15 juin 2026	1 017	1 082
		97 678	100 242
Fonds d'obligations américaines – 34,3 %			
80 707 211	Fonds d'obligations de sociétés américaines TD, série O†	1 016 119	1 000 118
Fonds d'actions américaines – 1,0 %			
917 240	FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD, TUED†	25 178	28 195
Fonds de placements alternatifs – 0,3 %			
29 079	Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II†	9 398	9 600
	Coûts de transaction	(213)	
	TOTAL DES TITRES		
	EN PORTEFEUILLE – 98,6 %	2 408 421 \$	2 871 696 \$
	TOTAL DU PORTEFEUILLE		2 871 696 \$

Note : Les pourcentages indiqués correspondent
au rapport entre la juste valeur des placements et
l'actif net à la clôture de la période.

† Gestion de Placements TD Inc. est aussi le gestionnaire
des fonds sous-jacents.

Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA

Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds (non audité)

Le Fonds

I) Le Fonds a été créé le 23 juillet 2013 et a commencé ses activités le 10 septembre 2013.

II) GPTD est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir un niveau constant de revenu mensuel en dollars canadiens en investissant principalement dans des titres américains productifs de revenu, ou en obtenant une exposition à ceux-ci, ainsi qu'une plus-value du capital comme objectif secondaire. Pour tenter de réaliser cet objectif, le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres américains productifs de revenu, qui peut comprendre des actions à dividende, des obligations, des fonds négociés en bourse et des fiducies de placement immobilier. Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres d'autres fonds de placement gérés par GPTD. Le Fonds prévoit réaliser un revenu en dollars américains, mais puisque la devise de base du Fonds est le dollar canadien, les fluctuations de devises pourraient avoir une incidence sur ce revenu.

V) Les placements dans des titres de parties liées du Fonds représentaient 35,6 % de l'actif net au 30 juin 2025 (34,7 % au 31 décembre 2024). Les placements en trésorerie de parties liées du Fonds représentaient 1,1 % de l'actif net au 30 juin 2025 (3,0 % au 31 décembre 2024).

VI) La Série Plus n'est plus offerte depuis le 28 mars 2017.

Frais de gestion et frais d'administration (%) (note 6)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 (hors TPS et TVH)

Série	Taux annuel	
	Frais de gestion*	Frais d'administration
Série Investisseurs	1,75	0,08
Série Plus*	1,65	0,08
Série Conseillers	1,75	0,08
Série F	0,75	s. o.
Série H8	1,75	0,08
Série FT5	0,75	s. o.
Série FT8	0,75	s. o.
Série T8	1,75	0,08
Série D	0,65	0,08

* Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

* Le taux de frais de gestion présenté correspond au taux annuel maximum indiqué dans le prospectus simplifié daté du 28 juillet 2016. La Série Plus n'est plus offerte dans le cadre du dernier prospectus simplifié.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 30 juin 2025 et 2024

	2025	2024
Total des commissions de courtage	242 \$	188 \$
Commissions payées à des parties liées	1	2
Accords de paiement indirect	54	49

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2024

Aucune perte fiscale reportée pour le Fonds.

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024 est présenté ci-après :

	Montant (en milliers)		Pourcentage du montant total (%)	
	2025	2024	2025	2024
Revenus de prêts de titres bruts	7 \$	18 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur pour compte – The Bank of New York Mellon	(2)	(4)	(23,0)	(23,0)
Revenus de prêts de titres du Fonds avant remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	5	14	77,0	77,0
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	0	0	0,0	0,0
Revenus de prêts de titres nets	5 \$	14 \$	77,0	77,0

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Le tableau ci-après présente l'ensemble des titres prêtés et des garanties détenues par le Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	30 juin 2025	31 déc. 2024
Juste valeur des titres prêtés	17 043 \$	28 642 \$
Juste valeur des garanties détenues	17 991	30 136

Les garanties sont détenues sous forme d'obligations du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux et d'administrations municipales du Canada ou de sociétés canadiennes, et ne figurent pas dans les états de la situation financière.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 selon la durée restante jusqu'à l'échéance. Il présente également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une variation de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement et toutes les autres variables demeurant constantes. La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée d'après la durée moyenne pondérée de ses instruments de créance. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Durée restante jusqu'à l'échéance Instruments de créance	Exposition totale (en milliers)	
	30 juin 2025	31 déc. 2024
Moins d'un an	2 426 \$	462 \$
1 an à 5 ans	51 654	46 540
5 à 10 ans	35 433	44 221
Plus de 10 ans	10 729	8 853
Total	100 242 \$	100 076 \$
Incidence sur l'actif net (en milliers)	3 629 \$	3 693 \$
Incidence sur l'actif net (%)	0,1	0,1

II) RISQUE DE CHANGE

Les tableaux ci-après indiquent les devises (autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds) auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, y compris le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant. Ils présentent également l'incidence possible sur l'actif net du Fonds d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du taux de change entre la monnaie fonctionnelle du Fonds et les autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents de ceux présentés dans l'analyse de sensibilité approximative et l'écart peut être important.

Devises (en milliers)	Instruments financiers*	Contrats de change à terme*	Exposition totale	Incidence sur l'actif net
30 juin 2025				
Dollar américain	2 879 407 \$	0 \$	2 879 407 \$	143 970 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			98,8	4,9
31 déc. 2024				
Dollar américain	2 646 690 \$	0 \$	2 646 690 \$	132 335 \$
Pourcentage de l'actif net (%)			96,2	4,8

* Comprend à la fois les instruments monétaires et non monétaires, le cas échéant.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX

Le tableau ci-après résume l'incidence de l'autre risque de prix sur le Fonds.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, si l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ :

	30 juin 2025	31 déc. 2024
Indice de référence	Pondération (%)	
Indice ICE BofAML des obligations de sociétés et d'État américaines de 1 à 10 ans (CAD)	35,00	35,00
Indice ICE BofAML à haut rendement américain BB-B (CAD)	15,00	15,00
Indice de rendement global S&P 500 (dividendes nets, CAD)	50,00	50,00
Incidence sur l'actif net (en milliers)	134 970 \$	127 844 \$
Incidence sur l'actif net (%)	4,6	4,6

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents des montants approximatifs ci-dessus et l'écart peut être important.

IV) RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau ci-après présente les instruments de créance selon leur notation au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Notation*	Pourcentage du total des instruments de créance (%)		Pourcentage du total de l'actif net (%)	
	30 juin 2025	31 déc. 2024	30 juin 2025	31 déc. 2024
BBB	2,9	2,4	0,1	0,1
BB	50,8	51,2	1,8	1,8
B	43,0	41,7	1,5	1,5
CCC	3,3	4,7	0,1	0,2
Aucune notation	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	3,5	3,6

* Les notations proviennent des agences de notation S&PGR, Moody's ou Morningstar DBRS.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2025				
Actions	1 733 541 \$	0 \$	0 \$	1 733 541 \$
Obligations	0	100 241	1	100 242
Fonds sous-jacents	1 028 313	9 600	0	1 037 913
	2 761 854 \$	109 841 \$	1 \$	2 871 696 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2024				
Actions	1 610 080 \$	0 \$	0 \$	1 610 080 \$
Obligations	0	100 075	1	100 076
Fonds sous-jacents	951 613	1 650	0	953 263
	2 561 693 \$	101 725 \$	1 \$	2 663 419 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3 (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 du Fonds pour les périodes du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 et du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

	Obligations
Solde au 1 ^{er} janv. 2025	1 \$
Achats et accroissement des intérêts	0
Ventes, remboursements et échéance	0
Transferts nets	0
Gains (pertes)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur placements et dérivés	0
Solde au 30 juin 2025	1 \$
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2025	0 \$

	Obligations
Solde au 1 ^{er} janv. 2024	1 \$
Achats et accroissement des intérêts	0
Ventes, remboursements et échéance	(5)
Transferts nets	0
Gains (pertes)	
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur placements et dérivés	5
Solde au 31 déc. 2024	1 \$
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 déc. 2024	0

Au 30 juin 2025, si la valeur des titres classés au niveau 3 augmentait ou diminuait de 10 %, la valeur du Fonds augmenterait ou diminuerait de 0,1 \$ (0,1 \$ au 31 décembre 2024).

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

	30 juin 2025
Fonds d'obligations américaines	34,3
Technologies de l'information	16,7
Services financiers	10,2
Industrie	9,6
Santé	6,0
Services de communication	5,9
Consommation discrétionnaire	4,6
Obligations de sociétés	3,5
Énergie	2,5
Biens de consommation de base	2,4
Trésorerie (découvert bancaire)	1,5
Services publics	1,2
Fonds d'actions américaines	1,0
Matériaux	0,4
Fonds de placements alternatifs	0,3
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)
	100,0

	31 déc. 2024
Fonds d'obligations américaines	33,6
Technologies de l'information	17,3
Services financiers	9,8
Industrie	6,9
Santé	6,1
Consommation discrétionnaire	4,8
Services de communication	4,1
Obligations de sociétés	3,6
Biens de consommation de base	3,5
Trésorerie (découvert bancaire)	3,0
Énergie	2,2
Services publics	1,6
Matériaux	1,5
Fonds d'actions américaines	1,0
Immobilier	0,7
Fonds de placements alternatifs	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,2
	100,0

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

Le tableau ci-après donne les détails des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Fonds sous-jacents	Placements du Fonds, à la juste valeur (en milliers)	Participation du fonds sous-jacent (%)
30 juin 2025		
FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD	28 195 \$	4,5
Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II	9 600	0,6
Fonds d'obligations de sociétés américaines TD	1 000 118	43,2
	1 037 913 \$	
31 déc. 2024		
FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD	26 815 \$	4,8
Fonds d'infrastructures (Canada) Greystone TD, s.e.c. II	1 650	0,1
Fonds d'obligations de sociétés américaines TD	924 798	41,2
	953 263 \$	

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

1. Les Fonds

Les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (collectivement, les « Fonds », individuellement, le « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en vertu des lois de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion.

Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») est le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le fiduciaire des Fonds. GPTD, Services d'investissement TD Inc. (« SITD »), TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. (« Epoch ») sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2025 et 2024, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une série d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette série, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existe à la date de présentation de l'information financière.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 14 août 2025.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux *Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board* (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments

financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des coentreprises qui sont évaluées à la JVRN.

L'obligation des Fonds à l'égard des rachats de parts en circulation comprend une obligation contractuelle de distribuer, en trésorerie, au gré du porteur de parts, tout revenu net et tout gain en capital net réalisé. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle des Fonds. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les obligations des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont présentées au montant du rachat.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque jour d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de série et l'actif net par part de série des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Pour les actions négociées sur des marchés actifs à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, l'évaluation à la juste valeur sera utilisée plutôt que le dernier cours négocié dans les

cas où il faut éviter les cours périmés et où il faut appliquer des facteurs d'évaluation de la juste valeur afin de tenir compte, entre autres, des événements importants survenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme et les mises en pension et les prises en pension de titres sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value/moins-value latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.
- d) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- e) Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme normalisés et négociés en bourse visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Tout écart entre la valeur à la fermeture des bureaux du jour d'évaluation courant et celle du jour d'évaluation précédent est réglé au comptant quotidiennement et inscrit dans les états du résultat global au poste « Revenus (pertes) sur dérivés ». Les dépôts en espèces ou emprunts sur marge sont inscrits au poste « Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés » des états

de la situation financière. Les instruments de créance à court terme indiqués à l'inventaire du portefeuille ont été séparés des autres titres et sont détenus à titre de marge sur les contrats à terme normalisés conclus par les Fonds, le cas échéant.

- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.

Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

- g) Certains Fonds peuvent conclure des swaps de dividendes avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actions ordinaires de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme fixe fondée sur le prix d'exercice fixe à multiplier par le nombre d'actions ordinaires de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme variable fondée sur les dividendes des actions ordinaires de référence du swap.

Les variations de la juste valeur des swaps de dividendes en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps de dividendes sont obtenus directement auprès du fournisseur de données. Lorsque les swaps de dividendes arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

- h) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance pour obtenir une exposition aux instruments de créance sans investir directement dans ceux-ci. Un swap sur défaillance est un contrat bilatéral de gré à gré de dérivé de crédit entre deux parties, l'acheteur de protection contre le risque de crédit d'un émetteur spécifique (l'entité de référence) et le vendeur de cette protection. L'acheteur de protection paie une prime périodique, habituellement trimestrielle, au vendeur de protection, qui assume le risque de crédit lié à un incident de crédit particulier. Les incidents de crédit sont des événements tels qu'une faillite, un grave manquement ou une restructuration de la dette pour un actif de référence déterminé. En cas d'incident de crédit, un swap sur défaillance peut être réglé par la livraison physique de l'actif de référence pour un produit correspondant à sa valeur nominale ou par une compensation en espèces correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant éventuel n'est exigible.

Au cours des périodes présentées, certains Fonds ont conclu un swap sur défaillance sur indices en tant que vendeur de protection. Tous frais initiaux versés ou perçus par ces Fonds à la création d'un swap sur défaillance sont compris dans sa juste valeur. Les primes trimestrielles perçues de la contrepartie sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur défaillance en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les cours utilisés pour évaluer les swaps sur défaillance sont obtenus directement auprès du fournisseur de données ou du courtier. Lorsque les swaps sur défaillance arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain (ou la perte) net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

L'exposition aux swaps sur défaillance est limitée au montant notionnel du contrat, moins tout montant recouvrable applicable, obtenu par le produit du montant notionnel et du taux de recouvrement de l'entité de référence.

- i) Les fonds négociés en bourse (« FNB ») qui ne sont pas gérés par GPTD sont évalués selon le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière.
- j) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents, les FNB gérés par GPTD et les autres fonds sous-jacents sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- k) Certains Fonds peuvent conclure des engagements afin d'acquérir, lorsqu'ils sont émis, des titres dans le cadre de placements privés dans une société ouverte (PPSO) impliquant des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS). Une SAVS est une société cotée en bourse qui mobilise des capitaux d'investissement au moyen d'un premier appel public à l'épargne afin d'acquérir des titres de participation, par fusion, par regroupement d'entreprises, par acquisition ou par toute autre transaction semblable, d'une ou plusieurs sociétés en exploitation selon des délais prévus. Un PPSO comporte généralement l'acquisition de titres directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres acquis dans le cadre d'une opération de PPSO ne peuvent être négociés à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. Les engagements dépendent de l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés visées. La plus-value ou la moins-value latente de ces engagements à la clôture de la période est présentée séparément au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états de la situation financière, et toute variation de la juste valeur au cours des périodes de présentation de l'information financière est comptabilisée au poste Plus-value (moins-value) latente au titre des engagements non capitalisés dans les états du résultat global.

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer, des charges à payer et de la valeur de rachat de l'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données d'entrée non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement, des FNB et d'autres fonds qui répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10. Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux

pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés à la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie ainsi qu'aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Prises en pension de titres

Certains Fonds peuvent conclure des opérations de prises en pension de titres. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, un fonds achète un titre à un prix donné à un tiers et convient de le lui revendre à un prix déterminé et à une date ultérieure convenue. L'écart est présenté au poste « Revenus de prises en pension de titres » dans les états du résultat global.

Ces types d'opérations comportent le risque que l'autre partie manque à ses obligations aux termes de la convention ou qu'elle fasse faillite. Afin de réduire ces risques, l'autre partie est tenue de fournir des garanties aux Fonds. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur de marché du titre et la garantie est évaluée à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les types de titres reçus et les garanties connexes que détiennent les Fonds, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de la série

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque série des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte. Toutefois, dans certains cas inattendus, la valeur liquidative par part d'une série peut être calculée à un autre moment.

La valeur liquidative de chaque série de parts des Fonds, calculée pour le traitement des souscriptions, des substitutions, des conversions et des rachats des parts de séries, correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun d'un Fonds donné imputée à cette série et la valeur de la quote-part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à la série en question.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables total de chaque série des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette série à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et les distributions provenant de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds sous-jacents autres que des FNB sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les distributions reçues des FNB sont réparties périodiquement entre le revenu d'intérêts, le revenu de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital en fonction de la nature des composantes sous-jacentes. Les répartitions sont fondées sur la meilleure information disponible et les répartitions réelles pourraient être différentes.

Certains Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds sous-jacents autres que des FNB. Toutefois, les fonds sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque série. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque série selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette série au cours de la période présentée, sauf si une série a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la série.

Nouvelles normes et modifications non encore en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications apportées à des normes ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 et IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries qui ont égalité de rang et sont offertes en vertu d'un prospectus simplifié. En outre, chaque Fiducie de fonds commun de placement TD est également autorisée à émettre un nombre illimité de parts de différentes séries offertes en vertu d'une notice d'offre confidentielle. Les différentes séries pouvant être offertes par les Fonds sont décrites ci-après.

Série Investisseurs :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs.
Séries H5 et H8 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série Plus :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Séries K et K5 :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD, et qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série e :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par voie électronique.
Série D :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux investisseurs qui souhaitent effectuer leurs opérations par l'entremise de Placements directs TD, une division de TDWCI, ou d'autres courtiers exécutants.
Série Conseillers :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement.
Séries T5 et T8 :	Parts offertes selon le mode avec frais d'acquisition aux investisseurs qui recherchent des conseils en matière de placement et souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Série F :	Parts offertes aux investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Séries FT5 et FT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie du Fonds par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital. Ces séries peuvent aussi être offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction.
Série F Plus :	Parts offertes aux grands investisseurs par l'entremise de conseillers financiers « contre rémunération » ou de « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, et aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Pour cette série, les investisseurs doivent effectuer le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.

Série W :	Parts offertes aux investisseurs qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD.
Séries WT5 et WT8 :	Parts offertes aux investisseurs qui souhaitent recevoir des distributions mensuelles régulières en trésorerie des Fonds par l'entremise de certaines sociétés de gestion de patrimoine de La Banque Toronto-Dominion, y compris certaines divisions de TDWCI ou d'autres courtiers autorisés par GPTD, et qui paient des frais annuels à leur courtier au lieu de frais d'acquisition à chaque transaction. Les distributions mensuelles peuvent provenir du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou d'un remboursement de capital.
Séries Privée et Privée-EM :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série Privée avec GPTD.
Série Institutionnelle :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels que les régimes collectifs d'épargne, et autres qui effectuent le placement minimal, déterminé de temps à autre par GPTD.
Série O :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série O avec GPTD.
Série G :	Parts offertes sans frais d'acquisition aux grands investisseurs, tels les institutions, les régimes collectifs d'épargne ou les régimes de retraite, et les fonds communs de placement, qui effectuent le placement minimal déterminé par GPTD et qui ont conclu une convention relative à la série G avec GPTD.

Chaque série de parts comporte différentes options d'achat et des frais de gestion plus ou moins élevés selon leurs caractéristiques résumées ci-dessus, qui reflètent l'importance des services de conseil en placement offerts et/ou des services.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie ou de l'acte de fiducie. Les parts des Fonds sont émises ou rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de série établie après réception par GPTD de l'ordre de souscription, de substitution, de conversion ou de la demande de rachat. Les souscriptions et les rachats présentés dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables comprennent les parts converties entre les séries d'un même Fonds. Toutefois, les conversions entre les séries du Fonds ne sont pas présentées à titre de « Produit de l'émission de parts rachetables » ni de « Montants versés au rachat de parts rachetables » dans les tableaux des flux de trésorerie.

6. Opérations avec des parties liées

Capital

GPTD, ses sociétés affiliées et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le sous-dépositaire des Fonds (à l'exception du Fonds indiciel équilibré TD) et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. Avant le 2 juin 2025, La Banque Toronto-Dominion était le dépositaire du Fonds indiciel équilibré TD et détenait une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) du Fonds et, à compter du 2 juin 2025, La Banque Toronto-Dominion est devenue le sous-dépositaire de ce Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Si le montant est important, la trésorerie du Fonds détenue auprès de La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

Frais de gestion

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille et de supervision de tous services fournis par des sous-conseillers en valeurs aux Fiducies de fonds commun de placement TD, GPTD reçoit des frais de gestion annuels relativement à certaines séries de ces Fonds. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série Privée, de série O et de série G. Les porteurs de parts de séries Privée, de série O et de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

En contrepartie des services de gestion, de distribution et de gestion de portefeuille fournis aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD, certaines séries de ces Fonds versent des frais de gestion annuels à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

Il n'y a pas de frais de gestion concernant les parts de série G. Les porteurs de parts de série G peuvent plutôt se voir imputer des frais directement par GPTD.

Lorsque les Fiducies de fonds commun de placement TD et les Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service. Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'administration

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

En contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série Investisseurs, la série H5, la série H8, la série Plus, la série K, la série D, la série Conseillers, la série T5, la série T8, la série Privée et la série G de certaines Fiducies de fonds commun de placement TD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés à la rubrique « Frais de gestion et frais d'administration » des notes propres au Fonds et les séries sans frais d'administration portent la mention « s. o. » dans cette même rubrique.

À l'exception de la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges. En ce qui concerne la série G, les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation. Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception de la série G de ces Fonds et des Portefeuilles FNB gérés TD, aucuns frais d'administration ne sont imputés aux Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD. En ce qui concerne la série G de ces fonds, en contrepartie du règlement de tous les frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels. En ce qui concerne les Portefeuilles FNB gérés TD, en contrepartie du règlement de certains frais d'exploitation, GPTD reçoit des frais d'administration annuels relativement à la série D et à la série G des Portefeuilles FNB gérés TD. Les frais d'administration comprennent tous les frais d'exploitation, autres que les frais relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

Les frais d'administration sont calculés et cumulés quotidiennement pour chaque série, selon la valeur liquidative de la série concernée, et sont payés mensuellement à GPTD. Des renseignements détaillés sur les frais d'administration sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds, y compris de la prise de décisions relative au placement de l'actif des Fonds.

GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds. Le CEI, à titre de comité indépendant impartial, procède à l'examen de toutes les situations de conflit d'intérêts portées à son attention et donne des recommandations ou, s'il y a lieu, les approbations nécessaires. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

Lorsqu'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés affiliées détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et les dépenses connexes ont été réparties proportionnellement entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

a) Fiducies de fonds commun de placement TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation concernant les parts de série O et de série G des Fiducies de fonds commun de placement TD.

La série Privée, la série Privée-EM et la série Conseillers des Fiducies de fonds commun de placement TD ci-après doivent payer leur quote-part des frais d'exploitation qui sont communs à toutes les séries de ces Fonds, ainsi que les frais qui ne sont attribuables qu'à la série (qui peuvent être payables à GPTD ou ses sociétés affiliées), y compris les frais du CEI, les frais de tenue des comptes et de communication, les frais de garde, les honoraires

juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt, toutes les taxes, les frais liés à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et les nouveaux types de coûts ou de charges.

Série Privée : Fonds du marché monétaire américain TD, Fonds d'obligations à court terme TD, Fonds d'obligations canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés canadiennes TD, Fonds d'obligations de sociétés américaines TD, Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD, Fonds de revenu mondial TD, Fonds d'obligations mondiales de base plus TD, Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD, Fonds d'obligations à haut rendement TD, Fonds opportunités mondiales TD – conservateur, Fonds opportunités mondiales TD – équilibré, Fonds à rendement diversifié canadien TD, Fonds à faible volatilité canadien TD, Fonds de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD, Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD, Fonds d'actions canadiennes TD, Fonds américain à faible volatilité TD, Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD, Fonds américain de croissance de dividendes TD, Fonds de rendement américain pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions américaines TD, Fonds neutre en devises concentré d'actions américaines TD, Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD, Fonds alpha discipliné d'actions américaines TD^{MC}, Fonds mondial à faible volatilité TD, Fonds de rendement mondial pour actionnaires TD, Fonds concentré d'actions mondiales TD, Fonds mondial de réinvestissement du capital TD, Fonds concentré d'actions internationales TD, Fonds d'actions internationales TD, Fonds chinois revenu et croissance TD, Fonds de revenu fixe TD, Fonds de gestion du risque TD, Fonds de sociétés canadiennes TD, Fonds de sociétés mondiales TD, Fonds de gestion tactique TD, Fonds alternatif de gestion du risque TD et Fonds alternatif de produits de base TD

Série Privée-EM : Fonds américain de réinvestissement du capital TD, Fonds de moyennes sociétés américaines TD et Fonds des marchés émergents TD

Série Conseillers : Fonds d'actions américaines TD

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation des autres séries des Fiducies de fonds commun de placement TD (notamment les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs à toutes les taxes, aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale et réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges.

b) Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD

À l'exception des Portefeuilles FNB gérés TD, tous les frais d'exploitation des Portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD (y compris ceux des services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées) sont payés par GPTD, y compris les frais du CEI, de tenue des comptes et de communication, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les droits de dépôt, les frais bancaires, les coûts d'emprunt et toutes les taxes afférentes.

GPTD absorbe certains frais d'exploitation des Portefeuilles FNB gérés TD. Chaque Portefeuille FNB géré TD est responsable du paiement de tous les frais liés aux emprunts, au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, ainsi que les nouveaux types de coûts ou de charges et toutes les taxes afférentes.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion, les frais d'administration et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renoncations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion, aux frais d'administration et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transaction) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états

de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

GPTD cherche à réduire les risques financiers en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions des Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

Pour un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents, GPTD cherche à réduire les risques financiers en répartissant les placements dans trois principales catégories d'actifs : les titres du marché monétaire pour la sécurité, les obligations pour le revenu et les titres de participation pour la croissance, s'il y a lieu. Comme les différents types de placements évoluent, en général, indépendamment les uns des autres, le rendement positif d'une catégorie d'actifs peut contribuer à atténuer le rendement négatif d'une autre catégorie, réduisant ainsi la volatilité et le risque global à long terme.

Les Fonds sont gérés conformément aux restrictions les concernant en matière de placement.

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influencer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débetures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque grâce à ses restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues et des positions vendeur sur contrats à terme normalisés, le risque de perte maximal sur certains contrats sur instruments dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues et les positions vendeur sur contrats à terme normalisés peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient. Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par Morningstar DBRS est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Certains Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. La juste valeur totale des titres prêtés et des titres faisant l'objet d'une opération de mise en pension est limitée à 50 % de la valeur liquidative de chaque Fonds établie immédiatement après que le Fonds ait conclu une telle opération. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

e) Risque lié à l'effet de levier

Le risque lié à l'effet de levier est le risque qu'une variation défavorable de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent auquel le fonds est exposé par effet de levier puisse entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait eu recours à aucun effet de levier, et peut donner lieu à des pertes plus grandes que le montant investi.

Le Fonds alternatif de gestion du risque TD, le Fonds alternatif de produits de base TD et le Fonds alternatif de produits de base long/court TD sont des fonds commun de placement alternatifs, tel qu'ils sont définis dans le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, et ils sont autorisés à créer un effet de levier sur leurs actifs dans le cadre de leur stratégie de placement au moyen d'emprunts, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative de ces fonds. Des renseignements sur la façon dont ces fonds ont recours à l'effet de levier sont présentés dans les notes propres au Fonds.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont soumis à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées. Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Source : London Stock Exchange Group plc et les entreprises du groupe (collectivement, le « groupe LSE »). © Groupe LSE, 2025. FTSE Russell est le nom commercial de certaines des sociétés membres du groupe LSE. « FTSE® », « Russell® » et « FTSE Russell® » sont des marques de commerce des sociétés membres du groupe LSE concernées et sont utilisées sous licence par toute autre société membre du groupe LSE. Tous les droits à l'égard des indices ou des données FTSE Russell sont acquis auprès de la société membre du groupe LSE concernée à qui appartiennent les indices ou les données. Ni le groupe LSE ni ses concédants de licence n'acceptent de responsabilité pour les erreurs ou les omissions dans les indices ou les données, et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données de la présente communication. Aucune autre publication des données du groupe LSE n'est permise sans le consentement écrit de la société membre du groupe LSE concernée. Le contenu de la présente communication n'est pas promu, parrainé ou endossé par le groupe LSE.

Les Fonds Mutuels TD, les Fonds TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.